Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	COMPORTEMENT ANIMAL
Nombre de crédits	3
Sigle	BIO2862
Site StudiUM	
Faculté / École / Département	ARTS ET SCIENCES / SCIENCES BIOLOGIQUES
Trimestre	HIVER
Année	2024
Type de formation	Cours magistral
Déroulement du cours	
Charge de travail hebdomadaire	3h de cours magistral hebdomadaire

Enseignant(e)	
Nom et titre	Frédérique Dubois
Coordonnées	frederique.dubois@umontreal.ca
Disponibilités	sur rendez-vous

Personne-ressource	
Nom et responsabilité	
Coordonnées	
Disponibilités	

Description du cours	
Description simple	*Ce cours offre un survol de l'ensemble des notions fondamentales du comportement animal*
Description détaillée	*Ce cours permet aux étudiants d'acquérir des notions de base en éthologie, neuro-éthologie, psychologie animale et écologie comportementale et de comprendre l'importance du comportement en écologie évolutive et biologie de la conservation.*
Place du cours dans le programme	*Ce cours s'adresse principalement aux étudiants du baccalauréat en sciences biologiques ayant un intérêt en écologie et/ou physiologie animale pour leur permettre d'acquérir des notions fondamentales dans l'étude et l'analyse du comportement animal.*

Apprentissages visés

Objectifs généraux
Ce cours permettra aux étudiants d'acquérir des notions de base en éthologie, neuro-éthologie, psychologie animale et écologie comportementale et de comprendre l'importance du comportement en écologie évolutive et biologie de la conservation.

Objectifs d'apprentissage
À la fin du cours les étudiants devront être capables de : *1. Définir les causes et mécanismes du comportement,* *2. Distinguer les différentes forces évolutives qui agissent sur le comportment,* *3. Décrire les méthodes d'étude du comportement,* *4. Formuler des hypothèses sur la fonction d'un comportement.*

Calendrier

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
8 janvier 2024 #1 : Introduction	Historique, définitions, sélection naturelle, adaptation	Cours magristral et exercices			
15 janvier 2024 #2 : Causes proximales et ultimes	Déclencheurs exogènes et endogènes, motivation,	Cours magristral et exercices			
22 janvier 2024 #3 : Gènes, environnement et comportement	Comportement inné et acquis, apprentissage, héritabilité	Cours magristral et exercices			
29 janvier 2024 #4 : Sélection d'habitat er dispersion	Choix de l'habitat, distribution libre et idéale, migration, orientation	Cours magristral et exercices			
5 février 2024 #5 : Prédateurs et proies	Approvisionnement solitaire et social, stratégies anti-prédatrices	Cours magristral et exercices			
12 février 2024 #6 : Vie en groupe	Compétition, vigilance, défense des ressources, territorialité	Cours magristral et exercices			
19 février 2024					**Examen INTRA**
26 février 2024 #7 : Coopération	Sélection de parentèle, altruisme réciproque, mutualisme inconditionnel et conditionel	Cours magristral et exercices			
11 mars 2024 #8 : Sélection sexuelle	Coûts et bénéfices de la reproduction sexuée, Sélection inter et intra sexuelle, Compétition spermatique	Cours magristral et exercices			

18 mars 2024 #9 : Comportements de reproduction	*Régimes d'appariement, investissement parental*	Cours magristral et exercices			
25 mars 2024 #10 : Personnalité animale	Causes et conséquences de la personnalité animale et des syndromes comportementaux,	Cours magristral et exercices			
8 avril 2024 #11 : Communication et évolution des signaux	Évolution des signaux, information publique et privée, manipulation	Cours magristral et exercices			
15 avril 2024 #12 : Relations interspécifiques	*Parasitisme, symbioses, coévolution, course à l'armement*	Cours magristral et exercices			
22 avril 2024					**Examen FINAL**

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Dates	Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Pondérations
19 février 2024	**Examen INTRA**	Cours 1 à 6	Questions à court développement	50%
22 avril 2024	**Examen FINAL**	Cours 7 à 12	Questions à court développement	50%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	En cas d'absence à l'examen INTRA, il n'y aura pas de reprise de l'examen et l'examen FINAL comptera alors pour 100% de la note. En cas d'absence à l'examen FINAL, il y aura une reprise de l'examen à une date ultérieure.
Dépôts des travaux	N/A
Matériel autorisé	Aucun
Qualité de la langue	La qualité du français n'est pas évaluée mais le français doit être sufisemment clair pour permettre la compréhension
Seuil de réussite exigé	50%

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	
Date limite d'abandon	
Fin du trimestre	
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	

Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	
Équipement (matériel)	

Ressources complémentaires	
Documents	*Giraldeau, L.-A. & Dubois, F.* Le comportement animal. *Dunod.* *Danchin, E., Giraldeau, L.-A. & Cézilly, F.* Écologie comportementale. *Dunod.*
Sites Internet	
Guides	
Autres	

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine ! Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples : • Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail. • Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.	
Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/